



FONDATION
TOULOUSE CANCER SANTÉ



LETTRE D'INFORMATION DE LA FONDATION TOULOUSE CANCER SANTÉ

N° 4

FÉVRIER 2019

ÉDITO

**Par François Amalric,
Professeur émérite, Directeur
Général de la Fondation
Toulouse Cancer Santé**

À l'aube de cette nouvelle année, les avancées exceptionnelles des connaissances dans le domaine de la biologie devraient conduire à des avancées thérapeutiques remarquables au bénéfice du patient et donc être source d'espoir pour chacun.

En avril 2014, l'Oncopole a accueilli son premier patient ; le centre est reconnu aujourd'hui comme un pôle d'excellence alliant recherche et soins. L'Oncopole, c'est 100 000 consultations et 10 000 nouveaux patients hospitalisés par an. Les chercheurs et cliniciens du site produisent jusqu'à 550 publications chaque année, et plus de 1000 patients ont pu bénéficier d'essais cliniques. L'Oncopole de Toulouse se place désormais dans les tout premiers rangs des centres de recherche et de soin en oncologie, et participe ainsi pleinement au rayonnement de notre ville en France et à l'international.

Pour autant, ces succès ne doivent pas nous faire oublier l'urgence de notre mission : soigner le cancer aujourd'hui, mieux le combattre demain. Dans ce but la recherche doit être au meilleur niveau international afin de développer de nouveaux concepts, maîtriser les dernières avancées technologiques, innover, tout cela au bénéfice des patients.

Dans cet objectif, la Fondation Toulouse Cancer Santé et l'Institut de Recherche Pierre Fabre financent la première Chaire bioinformatique pour la recherche en immuno-oncologie. L'analyse d'un grand nombre de données biologiques et cliniques doit conduire à un meilleur choix thérapeutique et prédire leur efficacité. Cette Lettre d'information vous en dit un peu plus sur cette approche innovante en page 2.

Vous l'aurez compris, à l'aube de cette nouvelle année, nous, chercheurs, soignants, industriels, mais aussi vous, donateurs, devons maintenir nos efforts. Nous devons accélérer la recherche, donner les moyens aux meilleurs chercheurs, pour que les patients aient accès aux meilleurs traitements.

POUR SAUVER PLUS DE VIES.

CHIFFRES CLÉS

502 690€

COLLECTÉS

2366

DONS

POUR
L'ANNÉE
2018

LA RECHERCHE AVANCE, GRÂCE À VOUS, AVEC NOUS

« J'ai décidé d'aider la Fondation car l'Oncopole est à la pointe dans les recherches contre le cancer du pancréas qui a emporté mon père. J'ai par ailleurs créé mon association dont le principe est de collecter des maillots portés et/ou dédiés qui sont vendus aux enchères au bénéfice de la recherche contre Cancer. »

Antony, donateur à la Fondation Toulouse Cancer Santé depuis 2016



FONDATION
TOULOUSE CANCER SANTÉ

FAITES UN DON

www.arbresdesdonateurs.fr



#CancerTousConcernés

CHAIRE BIO-INFORMATIQUE

Vera PANCALDI

Physicienne au CRCT

Vera Pancaldi est une physicienne experte en biologie computationnelle qui a rejoint le CRCT (Centre de Recherche en Cancérologie de Toulouse) en septembre pour développer un programme d'application de la modélisation mathématique et de la bioinformatique en immuno-oncologie. Il est bien reconnu que les thérapies qui réactivent et exploitent le système immunitaire du patient pour lutter contre la croissance incontrôlée de la tumeur peuvent être notre meilleur atout face à de nombreux types de cancer. Cependant, il y a encore une compréhension limitée des types de cellules qui sont présents à l'intérieur et autour de la tumeur ainsi que de l'interaction entre celles-ci. La première étape vers le contrôle de cet écosystème de cellules consiste à identifier et quantifier ces types de cellules, une tâche que l'équipe de Vera Pancaldi cherche à résoudre en appliquant des analyses de pointe à différents types de données.

Ces techniques comprennent l'analyse d'images extraites de biopsies qui peuvent montrer différents types de cellules marqués par différentes couleurs, et le séquençage : une méthode pour identifier les gènes que ces cellules expriment.

La deuxième étape consiste à comprendre comment les différentes cellules communiquent entre elles et modifient collectivement l'environnement dans lequel se développe la tumeur. L'équipe envisage d'appliquer les méthodes utilisées dans les études des interactions sociales (qui est la célébrité la plus influente sur Twitter ?) ou entre les animaux dans les différents écosystèmes pour comprendre quelles sont les cellules clés qui devraient être ciblées pour contrôler la croissance des tumeurs.

Une meilleure compréhension de ce qui se passe dans le micro-environnement de la tumeur nous permettra de mieux identifier les patients qui sont susceptibles de réagir aux thérapies immunitaires existantes, ainsi que de savoir pourquoi certains types de tu-



meurs ne sont pas adaptés à ces thérapies. En effet, ces thérapies sont efficaces sur environ un tiers des patients, et elles sont particulièrement inefficaces sur le cancer du pancréas qui sera bientôt l'un des plus meurtriers en dépit d'être relativement rare.

Cette approche devrait également nous permettre d'expliquer pourquoi certains modes de vie peuvent augmenter le risque de développer des cancers spécifiques sans avoir une prédisposition génétique.



Thierry LEVADE

Médecin-Enseignant-Chercheur
PU-PH / Hospital Practitioner

LES MÉLANOMES :
DES CANCERS DE LA PEAU
TRÈS AGRESSIFS.

Les mélanomes sont les cancers de la peau les moins fréquents mais le nombre de nouveaux cas augmente chaque année. À des stades avancés, leur prise en charge se heurte à de grandes difficultés, car ils

font partie des cancers les plus agressifs et se disséminent rapidement dans divers organes. Un formidable espoir est né des récentes immunothérapies qui ont donné des résultats très encourageants chez des patients souffrant de mélanomes métastatiques. Cependant, plus de 40% des patients atteints de ces cancers présentent une résistance d'emblée à ces immunothérapies, et 10% de ceux qui en bénéficient peuvent rechuter dans les deux ans. Il est donc essentiel de mieux comprendre quels sont les mécanismes de résistance des mélanomes et quelles seraient les stratégies d'immunothérapie à développer pour en faire bénéficier davantage de patients.

Vers de nouvelles immunothérapies contre le cancer : rôle des sphingolipides.

Les sphingolipides sont des lipides présents en forte proportion dans la peau. Notre équipe, experte dans le domaine des sphingolipides, a montré que dans les mélanomes certains de ces lipides sont produits en quantité anormalement élevée. Ces dérégulations sont associées à un mauvais pronostic et une résistance à l'immunothérapie. Ces travaux ont conduit à de nombreuses publications et des brevets internationaux.

Notre projet, soutenu par la Fondation Toulouse Cancer Santé, a pour but d'augmenter la réponse aux immunothérapies dans d'autres cancers et de mieux anticiper la réponse des patients au traitement. Cette étude est réalisée à l'aide de modèles précliniques de cancer et chez des patients atteints de mélanome avancé en collaboration avec des cliniciens de l'Institut Universitaire du Cancer de l'Oncopole (IUCT-O), dont le Professeur Nicolas Meyer, oncodermatologue. De plus, notre équipe participe à deux essais cliniques à l'IUCT-O, sur le rôle des sphingolipides dans la sensibilité aux immunothérapies.

L'enjeu est de déterminer s'il est possible d'élargir l'utilisation et l'efficacité des immunothérapies actuelles à davantage de patients atteints de mélanomes et éventuellement d'autres cancers.

ILS SE BATTENT À NOS CÔTÉS

Giving Tuesday :



À l'occasion du 1er Giving Tuesday en France le 27 novembre 2018, la Fondation a souhaité remercier les associations, qui s'engagent chaque année à ses côtés. Ainsi, les chercheurs soutenus cette année ont pu présenter leur projet en détail aux associations Pour Corentin, le Master II Droit de la Santé, le Mondialito, A tous Cœurs Véro et Paillettes d'espérance, qui est venu ce jour remettre un chèque de **7000€**.



Concert Rotary :



La Délégation des clubs Rotary, Rotaract et Inner Wheel de Toulouse et des environs est venue à l'Oncopole remettre un chèque de **80 000 €**, collectés à l'issue du concert organisé à la Halle aux grains le 23 novembre 2018. Ce fut l'occasion pour Jérôme Torrisani et Morgan Delarue, de présenter leur projet de recherche portant tous deux sur la lutte contre le cancer du pancréas.

Merci à eux !

Ch'tis Collecteurs :



Depuis la fin de l'été dernier Les Ch'tis Collecteurs ont réalisé de nombreuses ventes de maillots et /ou d'objets relatifs au sport. Ces ventes ont permis à l'association de remettre la somme de **3000 €** à la Fondation Toulouse Cancer Santé au bénéfice du projet de Morgan Delarue portant sur la lutte contre le cancer du pancréas.

AGENDA

4 février 2019 :



La CMPE 31 organise une vente aux enchères au Casino Barrière au bénéfice de la lutte contre le cancer. Vente aux enchères & dîner-spectacle rythmé par l'humour déjanté de Fred Menuet & Pat Borg de la web-série Toulousain.



8 février 2019 :

Concert Hommage aux Beatles à l'Écume Gourmande. Une partie des bénéfices sera reversée à la Fondation.

3 mars 2019 :

CANCER UNITED

Le Master II Droit de la Santé organise sa 4e édition de la course contre le cancer, au bénéfice de la Fondation Toulouse Cancer Santé. Cette année, elle aura pour nom Cancer United. Les étudiants vous y attendent nombreux ! Renseignements sur la page Facebook @Fight against cancer run.



23 mars 2019 :

5e édition du Trail du Satuc à Toulouse Pech David – Inscriptions et renseignements sur www.traildusatuc.fr Une partie des bénéfices sera reversée à la Fondation.



Un nouveau souffle pour l'Oncopole



Treize ans après l'idée lancée par Philippe Douste-Blazy de créer dans la ville rose un grand pôle de santé dédié à la recherche et aux soins en cancérologie, le vaste campus installé route d'Espagne à Toulouse, a atteint en quatre ans sa vitesse de croisière. Cette institution, unique en France, unit les forces vives du Centre de Lutte Contre le Cancer Institut Claudius Regaud et du CHU de Toulouse, un centre Inserm, le Centre de Recherche en Cancérologie de Toulouse (CRCT) et six laboratoires du CNRS et de l'Université. L'ensemble fédère plus de 1600 scientifiques, cliniciens, soignants, universitaires autour de la lutte contre le cancer, et confirme année après année son excellence (<https://www.iuct-oncopole.fr/-/vient-de-paraitre-bilan-d-activite>).



La liaison physique entre centre de recherche et clinique favorise les échanges, entre chercheurs et médecins, et permet l'élaboration de projets communs et le transfert des avancées de la recherche au bénéfice du patient. L'IUCT-Oncopole connaît une forte visibilité internationale et peut se féliciter d'être parmi les meilleurs sites français à optimiser le continuum prévention-recherche-soin-enseignement.

L'IUCT-O bénéficie de la présence dans son environnement immédiat de deux entreprises internationales travaillant dans le domaine de l'Oncologie, Pierre Fabre et Evotec et de plusieurs start up. Des interactions nombreuses sont établies et renforcent la dynamique de l'ensemble. Ce modèle, inédit, proposé par l'Oncopole, encourage le partage d'expertises scientifiques, et des technologies d'avant-garde.



La Fondation Toulouse Cancer Santé s'inscrit pleinement dans ce programme d'envergure, en finançant des projets innovants inter équipes regroupant chercheurs et cliniciens, sélectionnés chaque année par un jury international. Tous ces projets sont présentés sur notre site l'Arbre des Donateurs (www.arbresdesdonateurs.fr).



La Fondation participe également au financement de la formation des étudiants via les bourses de thèse de recherche, mais aussi de l'Ecole d'Eté du Médicament organisée chaque année en partenariat avec les Universités de Barcelone et de Montréal.

FAITES UN DON

BULLETIN DE DON

Mme M.

Nom Prénom

Entreprise (si don entreprise)

Adresse

CP |_|_|_|_| Ville

Téléphone .../.../.../.../...

Je souhaite faire un don de* :

100 € 200 € 500 € 1 000 €

Autre montant

*Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Fondation Toulouse Cancer Santé.

Si vous souhaitez faire un don mensuel par prélèvement automatique, contactez-nous :

contact@toulousecancer.fr - 05 31 15 57 31

75%
DU MONTANT DE VOTRE DON
EST DEDUCTIBLE DE VOTRE IMPOT
SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE.
Dans la limite maximale
de 50 000€/an.

66%
DU MONTANT DE VOTRE DON
EST DEDUCTIBLE DE VOTRE IMPOT
SUR LE REVENU.
Dans la limite de 20%
de vos revenus imposables.

60 %
DU MONTANT DE VOTRE DON
EST DEDUCTIBLE DE VOTRE IMPOT
SUR LES BENEFICES.
Dans la limite de 5 pour 1000
de votre chiffre d'affaires HT.



Deux entités unies au service d'une même cause

La Fondation Toulouse Cancer Santé et l'IUCT Oncopole* unissent leurs efforts pour mieux communiquer auprès de leurs donateurs avec pour objectif commun le développement de la recherche sur le cancer dans notre région et de l'Oncopole de Toulouse.

Grâce à vos dons, la Fondation et l'IUCT Oncopole financent les projets de recherche et se consacrent à l'accompagnement des patients.

Si vous souhaitez faire un don pour l'accompagnement des patients, rendez-vous sur <https://don.iuct-oncopole.fr/>.

*IUCT Oncopole : composé de l'Institut Claudius Regaud, Centre de lutte contre le cancer, et de plusieurs équipes du CHU de Toulouse.

Vous préférez recevoir notre lettre d'information par courriel ?

Faites-nous le savoir par e-mail : contact@toulousecancer.fr

Vous recevez cette lettre d'information en votre qualité de donateur de la Fondation. Conformément à la loi « informatique et libertés », si vous ne souhaitez plus recevoir notre Lettre d'information, contactez-nous par courriel contact@toulousecancer.fr ou par courrier adressé à Fondation Toulouse Cancer Santé – IUCT – Oncopole – 1 Avenue Irène Joliot Curie – 31059 Toulouse Cédex 5.



FAITES UN DON

www.arbresdesdonateurs.fr



#CancerTousConcernés



QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Le prélèvement à la source entre en vigueur le 1er janvier 2019.
A compter de cette date, l'impôt sur le revenu est prélevé directement sur les revenus des contribuables.

Réduction d'impôt

Les dons à la Fondation Toulouse Cancer Santé permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66% des sommes versées.
La mise en place du prélèvement à la source en 2019 n'entraîne pas la suppression de cette réduction d'impôt pour dons. Mais la réforme modifie la date à laquelle le contribuable bénéficie concrètement de cet avantage fiscal.

Déclaration

Concrètement, le taux appliqué aux contribuables à partir de janvier 2019 est donc un taux « hors réductions d'impôt ». Les contribuables ayant fait des dons en 2018 supporteront sur leur salaire ou leur pension de retraite un prélèvement plus élevé que ce qu'ils doivent réellement au fisc.
Mais la réduction d'impôt pour dons est maintenue. Après la déclaration 2019 mentionnant les dons faits en 2018, les services fiscaux procèdent à une régularisation au cours de l'été 2019 en versant alors au contribuable le montant correspondant à sa réduction d'impôt.

Calcul du taux

Le prélèvement à la source consiste à prélever l'impôt sur le revenu du contribuable directement sur les revenus qu'il perçoit. Pour ce faire, l'administration fiscale applique un taux de prélèvement correspondant au niveau de revenus du contribuable.
Mais le taux appliqué à compter de janvier 2019, calculé en fonction des revenus perçus par le contribuable en 2017 et déclarés en 2018, ne tient pas compte des dons aux associations et de la réduction d'impôt qui leur correspond.

Acompte

Afin de permettre aux contribuables de ne pas supporter un décalage de trésorerie trop important, les services fiscaux verseront aux particuliers donateurs un acompte de 60 % du montant de la réduction d'impôt dès le mois de janvier 2019. Ce pourcentage s'appliquera sur la base de la réduction d'impôt pour don dont le contribuable a bénéficié en 2018 pour les dons faits en 2017. Le solde sera ensuite versé pendant l'été 2019, sur la base de la déclaration de revenus (et donc des dons faits en 2018 et déclarés à cette occasion) adressée au printemps.

1er janvier 2019

Entrée en vigueur du prélèvement à la source.

Avril-Juin 2019

Je fais ma déclaration de revenus 2018. Je mentionne le don effectué courant 2018.

Courant 2018

Je fais un don de 200€ à la Fondation Toulouse Cancer Santé

15 janvier 2019

Je reçois une avance de 60% sur le montant de la réduction d'impôt dont j'ai bénéficié en 2018 (sur un don fait en 2017 d'un montant de 200 €) = 79,20 €.

Eté 2019

Je reçois mon avis d'imposition pour les revenus 2018 avec le solde de l'acompte concernant mon don = soit 25,80 €